
Note de délibération : 18.9 / 20

Numéro d'inscription

Né(e) le

Nom

Prénom (s)

Signature

18.9 / 20

ecricome

Épreuve :

ESH

Sujet

☐ 1

ou

☒ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

01

/ 03

Numéro de table

009

À la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e siècle est apparue au sein des entreprises une nouvelle catégorie d'emploi : la RSE, soit la "Responsabilité Sociale et Environnementale". Ainsi, de nos jours lorsqu'on en vient à parler de la responsabilité d'une entreprise on s'interroge sur son rôle au niveau social (c'est à dire de la manière dont elle traite les travailleurs et les avantages dont disposent les salariés) et de son impact sur l'environnement.

En effet, une entreprise peut être décrite comme une unité productrice dont le but principal est la maximisation du profit et la réalisation d'un bénéfice sur les biens et/ou les services qu'elle produit. Il semble alors que le respect de l'environnement ou même le bien-être des travailleurs ne soit pas l'objectif premier d'une entreprise comme le montre malheureusement de nos jours le traitement plus qu'indésirable des employés d'Amazon dans les entrepôts de la firme américaine qui osent ses employés et enchaînent les plaintes. Il semble alors que la responsabilité de l'entreprise se heurte à certaines limites. En effet, une entreprise se distingue de l'État et ce qui relève de la compétence de l'État ne peut pas être mis sur

le compte de la responsabilité de l'entreprise. Ainsi il paraît donc également important de se questionner quant à l'importance et au rôle de l'État pour modifier les limites de responsabilités de l'entreprise. On peut alors se demander : l'objectif de maximisation du profit de l'entreprise et sa nature l'empêchent-elle d'être responsable ?

On verra que si l'entreprise a certes une responsabilité directe, ce n'est pas son objectif premier (I). Il incombe donc à l'État d'assurer un cadre réglementaire donnant plus de responsabilités à l'entreprise (II). En outre, on verra que l'entreprise peut chercher elle-même à assurer plus de responsabilités (III).

*

*

*

Si l'entreprise a pour but premier la maximisation du profit (A), elle a tout de même une responsabilité environnementale (B) et sociale (C) directe.

En milieu économique et chez les néoéconomistes, l'entreprise a pour but la maximisation du profit. C'est d'ailleurs le titre d'un article de 1970 de Milton FRIEDMAN dans le New York Times : "The social responsibility of a business is to increase its profit". Ainsi, en situation de concurrence pure et parfaite,

l'entreprise vise un profit "nul" au sens micro économique du terme, c'est-à-dire que ce profit est considéré comme "non excessif". En effet, on a l'équation suivante:

$\Pi(Q) = RT(Q) - CT(Q)$, où Π désigne le profit, RT la recette totale et CT le coût total (comportant la rémunération du capital) d'où le profit non nul au sens économique). Pour se faire, comme en concurrence pure et parfaite le prix sur le marché représente la recette marginale, l'entreprise doit trouver le niveau de production tel que son coût marginal (C_m) soit égal à la recette marginale (R_m). De fait, elle ne tient pas compte des coûts autres que privés dans la détermination de son niveau de production.

De plus, comme dit précédemment, l'entreprise est une unité productrice qui doit donc pour produire consommer de l'énergie, des matières premières et toutes sortes de consommations intermédiaires. De fait, certaines productions sont donc polluantes et sont donc à l'origine d'externalités négatives. C'est un phénomène décrit par Arthur Lewis PIGOU en 1920 dans The Economy of Welfare

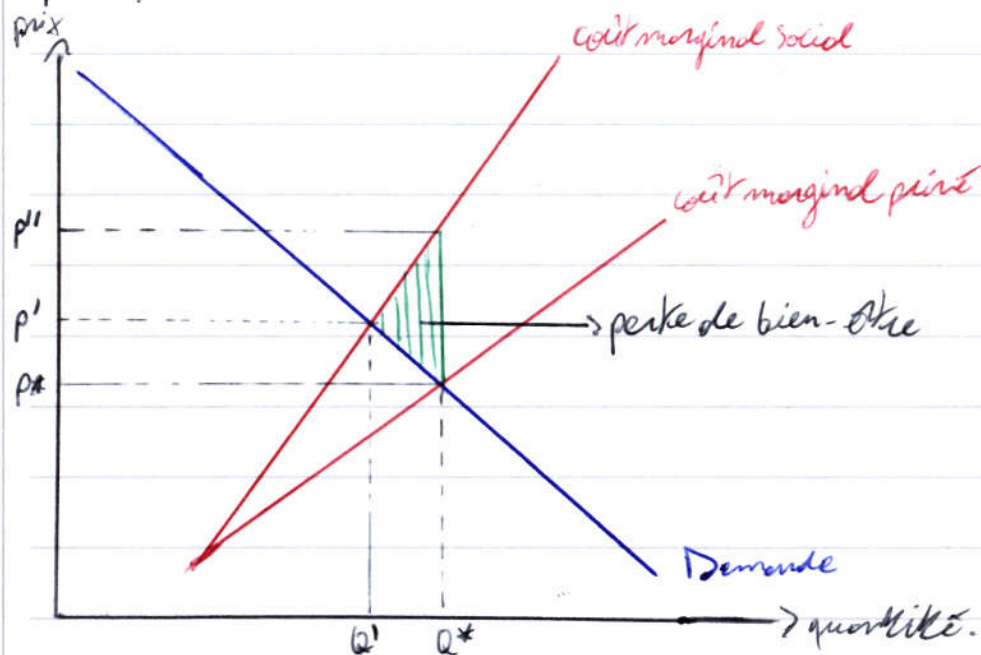


Figure 1:

Comme l'entreprise tient uniquement compte de son coût privé pour produire et non du coût social (= coût privé + coût externe) elle produit une quantité (Q^*) bien supérieure à la quantité socialement optimale (Q') entraînant un coût social (P'') élevé et une perte de bien-être (UE) élevée. Outre cette notion d'externalité, certaines entreprises ont un impact environnemental encore plus direct avec des technologies comme le deepwater en (2012). La WWF fait également état de 70% des mangroves menacées de disparition dans le monde et selon une étude de l'UE en 2013 plus de 60% des ressources halieutiques sont surexploitées dans le monde. Les entreprises semblent donc avoir de lourdes responsabilités au niveau environnemental.

Au niveau social, les entreprises ont besoin de main-d'œuvre pour produire et sont donc responsables de leurs employés. Dans un cadre managérial (Pfeffer & Neans (1972)) le manager se doit de coordonner ses équipes et d'écouter les réclamations de ses salariés. L'entreprise doit par ailleurs assurer un environnement de travail adéquat ainsi qu'un équipement approprié. Cependant, même si une entreprise emploie des individus elle n'est pas contrainte de le faire et sans réglementation, elle n'a aucun intérêt à assurer quelque sécurité que ce soit à ses employés. Sans cadre réglementaire, les salariés sont donc simplement perçus comme des variables d'ajustement auxquelles l'entreprise n'a aucun compte à rendre. De la même manière, en comptabilité nationale, la richesse peut être mesurée comme la somme des valeurs ajoutées produites sur un territoire. L'entreprise qui produit et donc crée cette valeur ajoutée

Numéro d'inscription

Né(e) le

Nom

Prénom (s)

Signature

18.9 / 20

ecricome

Épreuve :

E.S.H

Sujet

☐ 1

ou

☒ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

02 /

03

Numéro de table

009

Commencez à composer dès le premier page

a donc un impact direct sur la croissance d'un pays. Cependant, en aucun cas il incombe de sa responsabilité d'assurer la croissance d'une économie. Ainsi, elle peut donc aspirer à une position monopolistique libre de toute concurrence et tout ainsi peu de valeur ajoutée et d'occupant tous les droits et toutes les richesses.

Ainsi, si l'entreprise a un impact direct et donc une certaine responsabilité dans l'économie, il semble cependant que cette responsabilité se heurte à certaines limites. Il paraît donc important de s'interroger sur les outils que possède l'Etat pour repousser ces limites et les redéfinir afin de faire peser plus de responsabilité sur l'entreprise.

L'Etat se doit donc d'assurer un cadre réglementaire pour accroître la responsabilité de l'entreprise au niveau social (A) et environnemental (B) et également pour permettre la croissance (C).

Si l'entreprise et sa responsabilité au niveau social se heurte à des limites, c'est donc à l'Etat de faire en sorte qu'elle soit concernée. En 1898, le Code du

travail simple pour la première fois qu'un accident de travail est désormais de la responsabilité de l'employeur et non plus de l'employé comme c'était le cas avant.

À partir des années 1950 se développent les régimes de retraites financés en France par les cotisations sociales et les charges patronales tout comme l'assurance chômage. En imposant ces dépenses dans les prélèvements sociaux, on crée un environnement de travail sécurisé et un réseau de salaires et d'indemnités adéquats devant lors de la responsabilité de l'entreprise.

De plus, l'intervention de l'État semble également importante dans un cadre environnemental pour pouvoir "interdire les externalités" comme le dit PSoC. On distingue 2 logiques: interventionnistes et correctrice. La première pose par les taxes pour l'État qui peuvent être définies comme des recettes pécuniaires perçues par voie d'autorité. Le montant de la taxe représente la différence entre le coût supporté par la collectivité et le coût privé (soit $p'' - p^*$ dans la figure 1). La seconde pose par les droits de propriété. Elle naît en 1957 lors du protocole de Kyoto qui réunissait les pays sur le climat. Cette réunion et l'adhésion de certains pays au protocole de Kyoto débouche en 2005 en Europe sur la création du marché des quotas européen. Cette mise en place permet de

déterminer un certain niveau de pollution et de laisser par la suite le mécanisme de marché faire son travail et les entreprises négocier entre elles, permettant ainsi de les responsabiliser quand à l'impact de leur activité sur l'environnement.

Enfin, pour assurer la croissance et le développement du pays, si les entreprises sont les acteurs de ce phénomène, elles ne sont pas vraiment responsables. Ainsi, il est du ressort de l'Etat d'assurer un cadre économique compétitif pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme de concurrence. Comme le dit D. NORTH (1994) la clé de la croissance c'est le bon fonctionnement des institutions. Aussi, dans un cadre institutionnel, l'Etat a une importance pour encourager l'investissement car le coût de l'investissement est parfois supérieur aux bénéfices présents mais entraîne des externalités positives. Il est donc important que l'Etat encourage l'investissement pour bénéficier de ces externalités positives (Robert BARRO (1990)) d'autant que les entreprises sont réticentes à investir car comme le dit Pierre-Noël GRAUO (2012) les dépenses sont locales et immédiates tandis que les bénéfices sont globaux et à long termes.

Ainsi, la responsabilité de l'entreprise admet des limites, d'où la nécessité pour l'Etat d'intervenir. Mais si l'entreprise décide de son plein gré d'aller au-delà de sa responsabilité est-ce vraiment réponsé?

*

*

*

L'histoire passée (A), présente (B) et les hypothèses futures (C) montre l'intérêt pour une entreprise de prendre des responsabilités au delà des limites énoncées précédemment pour assurer un cadre économique stable.

Si certaines entreprises ne prennent pas en compte le coût social de leur responsabilité dans le bien-être de leurs employés, dès le 19^e siècle apparaît la notion de "paternalisme" chez Étienne Le PLAY, qui décrit le fait pour un chef d'entreprise de prendre soin de ses salariés. On voit apparaître à l'époque de grands ensembles de production où la main d'œuvre est centralisée et regroupée dans des appartements avec à leur disposition une infirmerie et toute sorte d'autres avantages. Cela permettait une main d'œuvre en meilleure forme donc plus productive et plus proche des moyens de production. De la même manière, Henri FORD avec son "\$5 a day" double le salaire des ouvriers améliorant ainsi leur niveau de vie et leur pouvoir d'achat pour limiter le fort turn over de la main d'œuvre dû à la division du travail et ce qui lui a également permis d'étendre sa production.

De plus, en 2013 en France est née la notion d'entreprise à mission qui vise à protéger l'entreprise des attaques en justice des actionnaires si cette dernière veut se doter d'une raison d'être et plus seulement juste viser le profit.

Numéro d'inscription

Né(e) le

Nom

Prénom (s)

Signature

18.9 / 20



Épreuve :

ES A

Sujet

☐ 1

ou

☒ 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

03

/ 03

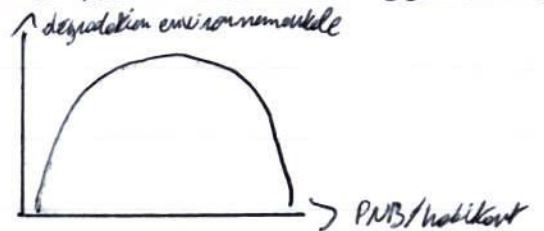
Numéro de table

009

En 2020, Donore devient la première entreprise à mission avec un slogan : "la rente pour tous par l'alimentation pour le plus grand nombre". En outre, sans enlever le caractère lucratif de cette action, cela reste une décision objectivement rationnelle. Comme le dit PRAHALAD (2012) dans La fortune est à la base de la pyramide, les gens les plus pauvres ont certes un faible pouvoir d'achat, mais ils sont très nombreux, ainsi la ~~quantité de~~ demande étant très élevée, il est possible de réaliser des bénéfices conséquents. Il semble donc que concilier bénéfices sociaux et profits ne soit pas contradictoire.

De plus, même si cela est coûteux pour une entreprise, s'inquiéter de l'impact environnemental de sa production est important pour rester compétitif. En effet, pour celle qui utilise des ressources non renouvelables investir en recherche et développement afin de trouver des alternatives semble être leur seule option pour pouvoir perdurer. De plus de nombreux économistes ont montré l'importance du "boycott" et du boicot en ce qui concerne les produits perçus comme plus ou moins vert par la population. Au début de l'année 2025, la Commission

europpenne valloit d'ailleurs enlever le principes des
label écolologiques sur les actions d'entreprises pour ne pas trop
les contraindre. Cependant, ces mêmes entreprises ont protesté
pour garder ces label due à l'importance que cela donnait
à leurs actions et aux dépenses qu'elles avaient déjà
commencé à faire. Enfin, comme le montre la courbe
de Kuznets environnementale :



Développer et investir permet (en
améliorant le niveau de vie de la
population) de réduire l'impact des entreprises sur
l'environnement selon les théoriciens de la soutenabilité
forte.

*

*

*

En conclusion, si les entreprises ont une responsabilité
sociale et environnementales, cette dernière se heurte
à plusieurs limites. Ainsi, l'intervention de l'Etat pour
modifier la réglementation et le cadre économique
semble primordiale pour étendre cette responsabilité.
Enfin, il semble que si elle le veulent, les entreprises
peuvent dépasser elle même ces limites et que cela leur
est souvent bénéfique. Cela remet donc en cause
l'existence de telles limites car il semble bien que

rien si ce n'est la volonté n'empêche les
entreprise d'endosser quelque responsabilité.